

RECRUTER DES ALTERNANTS ÉTRANGERS



1 jour (à titre indicatif)

APPRENTISSAGE ET PROFESSIONNALISATION

En participant à cette formation d'une journée, dédiée aux formalités liées à l'alternance des étrangers, vous disposerez de toutes les informations les plus à jour pour sécuriser vos pratiques de recrutement d'alternants étrangers. Guidé(e) par notre consultante experte en droit de l'immigration, vous connaîtrez les différents dispositifs, leurs objectifs et leurs modalités d'utilisation. Vous pourrez ainsi comprendre les formalités liées aux alternants étrangers. Vous aurez aussi toutes les cartes en mains pour sécuriser vos procédures, et comprendre les différentes situations. Cette formation vous permettra de sécuriser vos dossiers d'étudiants étrangers et autres alternants.

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés : portail ANEF, Loi Immigration 2024, arrêté sur l'autorisation de travail, et circulaire DGEF

DÉFINIR LE CADRE LÉGISLATIF DU DROIT AU SÉJOUR DES ÉTRANGERS

- › Les sources du droit des étrangers : où trouver les textes ?
- › La règle en matière d'accès au travail des ressortissants étrangers
- › L'opposabilité du marché de l'emploi
- › Réforme des autorisations de travail, portail "Étrangers en France" (ANEF) : fonctionnement, étapes, vigilance sur les délais
- › Arrêté du 1er avril 2023 : conditions de délivrance de l'autorisation de travail selon la situation de l'entreprise : activité réelle, conformité sociale et fiscale

Quiz

SITUATION DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE

- › Recrutement d'un étudiant étranger : Carte RECE (Recherche d'Emploi Création d'Entreprise)
- › Recrutement d'un étudiant étranger : « APS Master »
- › Travail autorisé pour les étudiants : rappel des 964h annuelles et nouvelles contraintes (instruction DGEF 2023)
- › Changement de statut des étudiants : critères renforcés de recevabilité (qualité de l'emploi, durée, lien diplôme/contrat)
- › Situation des Algériens, Tunisiens et Marocains
- › Limites d'usage du VLS-TS "étudiant" pour entrer en alternance sans changement de statut

Quiz

ALTERNANCE, PROFESSIONNALISATION ET APPRENTISSAGE

- › Les cartes facilitant l'entrée en alternance
- › Les titulaires d'une carte étudiant
- › Professionnalisation au-delà de 964h
- › Cas spécifique des Algériens
- › Les primo-arrivants
- › Le changement de statut en fin de contrat : prise en compte de la Loi Immigration 2024 (encadrement renforcé)
- › L'entrée en alternance avec un titre « salarié » ou « travailleur temporaire »

Cas pratique : traiter le dossier d'un alternant avec un statut complexe (carte étudiante expirée, changement d'entreprise en cours de contrat, etc.)

OBJECTIFS

Examiner les conditions d'entrée, de séjour, de formation et d'exercice d'une activité professionnelle en France.
Appliquer les obligations juridiques de l'employeur lors de l'embauche d'un alternant étranger en France.
Acquérir les bons réflexes pour le recrutement d'un alternant.
Identifier les risques réglementaires liés aux dernières évolutions législatives.
Sécuriser le changement de statut.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

Plusieurs sessions de quiz à visée pédagogique permettant aux participants de mieux appréhender les différences entre les titres de séjour (VLS-TS, visa, carte de séjour annuelle, pluriannuelle, carte de résident, récépissé, autorisation provisoire de séjour).
Une interprétation plus aisée et plus sûre des différents documents soumis lors de l'embauche d'un alternant étranger en France
Des cas pratiques issus de situations réelles (recrutement, refus, changement de statut)

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables et collaborateurs des services recrutement, responsables et assistants RH/personnel/paie impliqués dans le recrutement et la gestion des alternants
Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
Évaluation à chaud et à froid

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YRAX
Formacode : 33012 / 33060
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.